

Dans le cadre d'une exploitation poussée de la base de données CHELEM, dont la présentation harmonisée des données diffère de celle suivie au Maroc, et en vue d'analyser les performances à l'exportation et le degré de compétitivité extérieure des produits marocains, nous proposons une évaluation, globale et sectorielle, de la demande étrangère adressée au Maroc.

L'analyse de la demande étrangère adressée au Maroc concerne un échantillon couvrant, sur la période 1990-1997, environ 84% des exportations globales du Maroc, y compris le régime des admissions temporaires (AT). Cet échantillon est constitué des partenaires commerciaux suivants : la France, l'Espagne, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas, le Portugal, l'Irlande, la Turquie, le Japon, l'Inde, les Etats-Unis, le Mexique, la Tunisie, le Canada, le Pakistan, la Corée du sud, la Chine et le Brésil.

La demande étrangère a été calculée pour les principaux secteurs suivants : le secteur minier, le secteur agroalimentaire et le secteur manufacturier¹. Ces trois secteurs représentent en moyenne 97,7% des exportations marocaines sur la période 1990-1997. Le secteur manufacturier a été décomposé en quatre groupes : le textile, la chimie, les activités mécanique, électrique et électronique, et les autres produits manufacturés.

La demande étrangère est évaluée en termes nominaux, les données issues de la base CHELEM n'existant pas en volume. Ce document ne s'attellera à évaluer séparément les effets des variations des prix relatifs, des fluctuations de change et des impacts des politiques commerciales suivies par les pays de l'échantillon.

1. Structure sectorielle du commerce extérieur du Maroc

L'analyse du tableau 1 ci-après fait ressortir les constatations suivantes :

	1980-1997	1980-1989	1990-1997
S. agroalimentaire	27,4	27,8	26,8
Poissons	7,8	6,7	9,2
S. minier	19,4	28,4	8,2
S. manufacturier	51,1	41,3	63,3
Textile	28,8	20,7	38,9
Chimique	13,8	13,4	14,3
Mécanique-électrique-électronique	4,8	2,8	7,1
Autre produits manufacturés	3,7	4,3	2,9

Tableau 1 : Structure moyenne des exportations sectorielles du Maroc (%)

¹ Voir en annexe la liste détaillée des produits composant chaque secteur.

- la part des produits manufacturés a atteint une moyenne de 63,3% l'an entre 1990 et 1997 contre 41,3% l'an durant la décennie 80. En outre, ce secteur a connu le taux de croissance le plus rapide (13,6% en moyenne annuelle sur la période 1980-1997 contre 6,8% pour les exportations globales). Les sous-secteurs qui ont contribué à cette hausse sont la branche mécanique-électrique-électronique, la chimie et le textile avec des taux annuels moyens respectifs de 16,2%, 14,3% et 14,2% sur la même période. Deux facteurs expliquent essentiellement ces évolutions : la sous-traitance et l'activité chimique de l'OCP.
- les produits miniers, qui constituaient près de 40% de nos exportations en 1980, ont vu leur part passer d'une moyenne de 28,4% l'an durant la décennie 80 à 7,8% l'an entre 1990-1997. Accentué par leurs concentrations sur un nombre limité de produits, ce recul s'explique par le changement sensible de la composition des exportations nationales compte tenu de la politique volontariste de valorisation des produits miniers, en particulier les phosphates.
- la part moyenne du secteur agroalimentaire dans le total des exportations demeure pratiquement stable d'une période à l'autre, en restant autour de 27% l'an. Les recettes des exportations de ce secteur ont permis de couvrir plus que la totalité des importations agroalimentaires et, au sein de ce groupe, les exportations de poissons ont compensé la baisse enregistrée sur d'autres produits agricoles (agrumes...)

2. Demande étrangère globale adressée au Maroc

La demande étrangère adressée au Maroc constitue un indicateur synthétique de l'évolution de nos marchés extérieurs. Elle permet aussi d'appréhender les performances marocaines à l'exportation et de prévoir les exportations futures. La comparaison de la croissance des exportations et de l'évolution de la demande étrangère permet d'évaluer les gains ou les pertes de part de marché et d'analyser la compétitivité extérieure. S'agissant des parts de marché, leur évaluation s'effectue en se limitant aux importations des pays retenus au niveau de l'échantillon qui, sur la période 1992-1997, ont représenté en moyenne près de 63% de la valeur totale des importations mondiales de biens.

La demande étrangère adressée au Maroc est définie comme étant la somme des importations des pays de l'échantillon, pondérées par les parts de marché détenues, à une année de base, par le Maroc dans les différents pays de l'échantillon. Dans ce qui suit, on considère 1980 comme année de base.

Le calcul de l'indice² de la demande étrangère globale a permis de faire ressortir les conclusions suivantes :

² L'indice de la demande étrangère adressée au pays *i* à l'instant *t* est calculé par l'expression suivante :

$$ID_i(t) = \sum_{j \in \text{Echantillon}} \frac{X_{ij}(z)}{X_i(z)} \cdot \left[\frac{M_j(t)}{M_j(z)} \right],$$

avec, *z* année de base,

X_{ij} les exportations en valeur du pays *i* vers le pays *j*,

X_i les exportations en valeur du pays *i*,

M_j les importations en valeur du pays *j*,

- Durant la période 1980-1997, les exportations globales du Maroc vers les pays de l'échantillon ont évolué à un rythme plus rapide que celui de la demande étrangère adressée à notre pays. Cette performance, liée aux réformes du dispositif d'encouragement aux investissements et d'incitation à l'exportation (introduction du régime des AT...) ainsi qu'aux impulsions de nature conjoncturelle apportées par les dévaluations jusqu'en 1990, a été cependant mitigée par le niveau bas de la demande du principal débouché des exportations marocaines.
- Ainsi, le taux d'accroissement moyen des exportations globales vers les pays de l'échantillon a été porté de 5,6% l'an entre 80-88 à plus de 8% l'an durant la période 89-97, alors que la demande étrangère a évolué à un rythme moyen de 4,5% l'an et de 6,5% respectivement sur les deux périodes. On en déduit un gain de parts de marché des entreprises marocaines sur les marchés des pays de l'échantillon.
- L'évolution de la demande adressée au Maroc est presque similaire à celle de la demande des pays de l'Union européenne. Toutefois, à partir de 1993, la demande européenne progresse à un rythme moins rapide en raison de la rigueur des politiques économiques nationales qui y étaient alors conduites dans le cadre du processus de convergence vers les critères de Maastricht. Cette évolution a, en grande partie, été compensée par une croissance accélérée de la demande des pays ne faisant pas partie de l'Union européenne, mais leur poids dans les exportations nationales est resté modeste. La dynamisation de la coopération commerciale avec des pays hors Union européenne constitue désormais une nécessité.

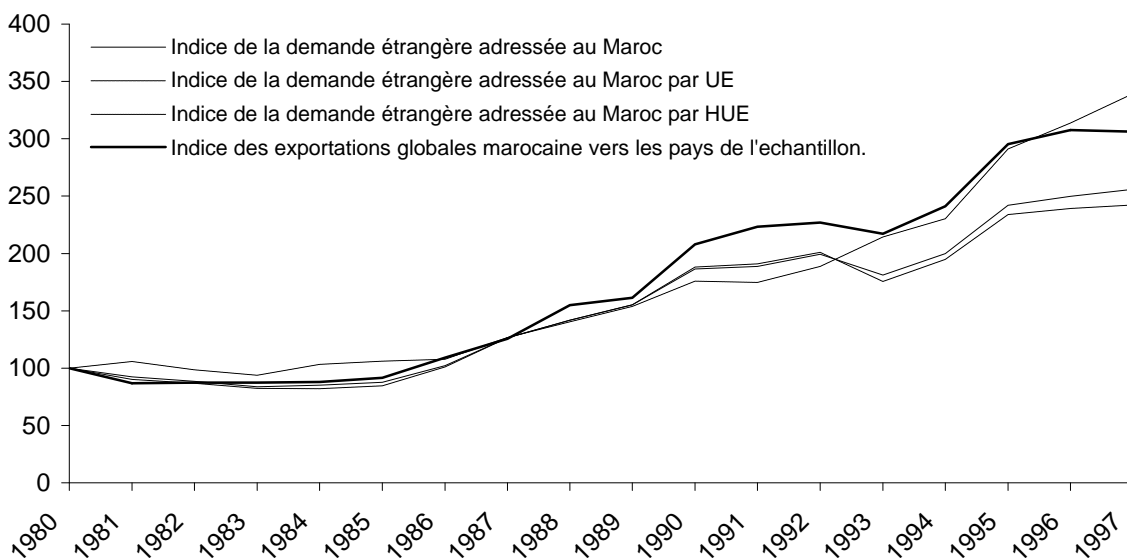


Figure 1³ : Exportations globales à destination des pays de l'échantillon et demande étrangère globale adressée au Maroc par les pays de l'échantillon (indice 100 en 1980)

³ Dans la suite de la note, les abréviations IDE(Echantillon), IDE(UE), IDE(HUE) et IX(Echantillon) remplaceront respectivement l'indice de la demande étrangère adressée au Maroc, celui de la demande étrangère adressée au Maroc par l'Union européenne, celui de la demande adressée au Maroc par les pays hors de l'Union européenne et celui des exportations globales du Maroc.

- Après avoir enregistré une baisse de 0,9% durant la période 1990-1993 suite à la récession économique constatée dans les pays de l'Union Européenne, la demande étrangère adressée au Maroc s'est fortement accélérée entre 1994 et 1997 (8,6%), sous l'impulsion du redémarrage particulièrement marqué des échanges avec les pays en question.

Tableau 2: *Taux de croissance moyen de l'indice de la demande étrangère globale adressée au Maroc*

	1984-89	1990-97	1990-93	1994-97	1980-97
Demande étrangère*	12,7	4,6	-0,9	8,6	5,7
Demande émanant de l'UE*	13,6	3,7	-2,3	7,5	5,4
Demande émanant de pays hors UE*	8,3	9,9	6,8	13,8	7,5
Exportations marocaines **	12,9	5,7	1,5	8,3	6,9

*La variation moyenne annuelle de l'indice de la demande étrangère adressée au Maroc sera remplacée dans les tableaux qui suivent par l'abréviation VMID (Echantillon).

Idem pour la variation moyenne annuelle de l'indice de la demande de l'Union européenne adressée au Maroc et celle de l'indice de la demande adressée au Maroc par les pays n'appartenant pas à l'UE, qui seront respectivement remplacées par VMID (UE) et VMID (HUE).

**Idem pour la variation moyenne de l'indice des exportations du Maroc vers les pays de l'échantillon qui aura pour abréviation VMIX (Echantillon).

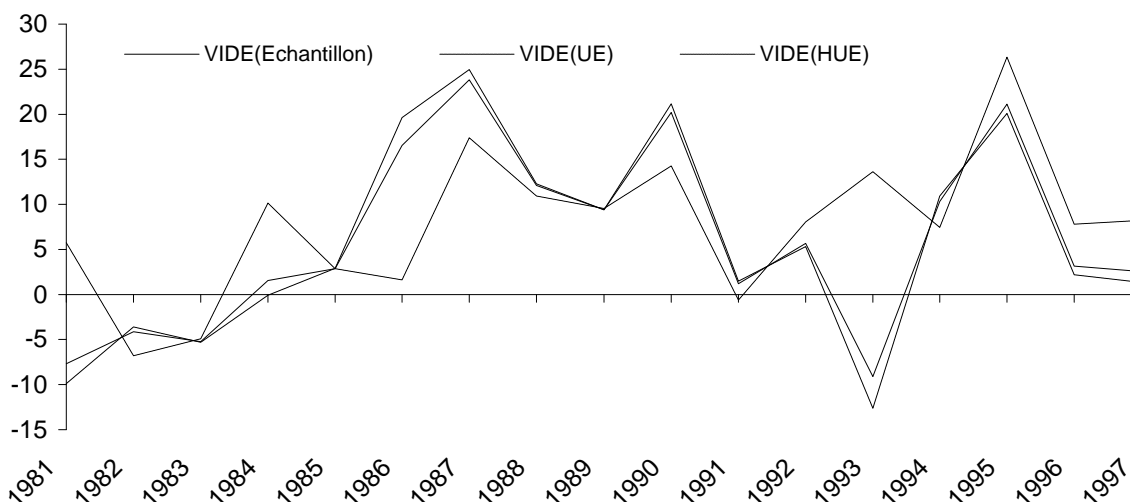


Figure 2 : *Variation de l'indice de la demande étrangère (VIDE) globale adressée au Maroc.*

- Le calcul de la contribution⁴ des différents pays à la demande étrangère adressée au Maroc, place la France en première position, suivie du Royaume-Uni, de l'Allemagne et de l'Espagne.

⁴ La contribution du pays j à la demande étrangère adressée au pays i est obtenue par :

$$\left(D_j^i(t) - D_j^i(t-1) \right) / D^i(t-1) = m_{ij} \left(M_j(t) - M_j(t-1) \right) / D^i(t-1),$$

avec $D_j^i(t)$ la demande du pays j adressée au pays i à l'instant t

- Il met en exergue la sensibilité importante, durant la période étudiée, des exportations du Maroc à la croissance de ces principaux partenaires ainsi que la nécessité de diversifier les destinations d'exportation compte tenu de la désynchronisation des cycles régionaux de croissance.

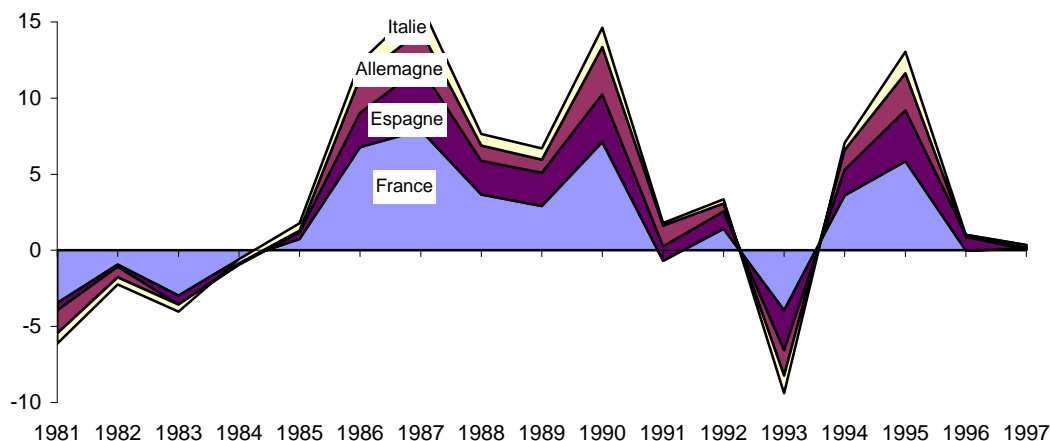


Figure 3 : Contribution relative des différents pays à la variation de la demande étrangère adressée au Maroc.

3. Demande étrangère sectorielle adressée au Maroc

Pour mieux cerner l'évolution de la demande étrangère adressée au Maroc, une étude par groupe de produits a été menée. Elle permet une analyse plus approfondie du comportement sectoriel des exportations marocaines. Les secteurs retenus dans cette étude sont : le secteur manufacturier, le secteur agroalimentaire et le secteur minier.

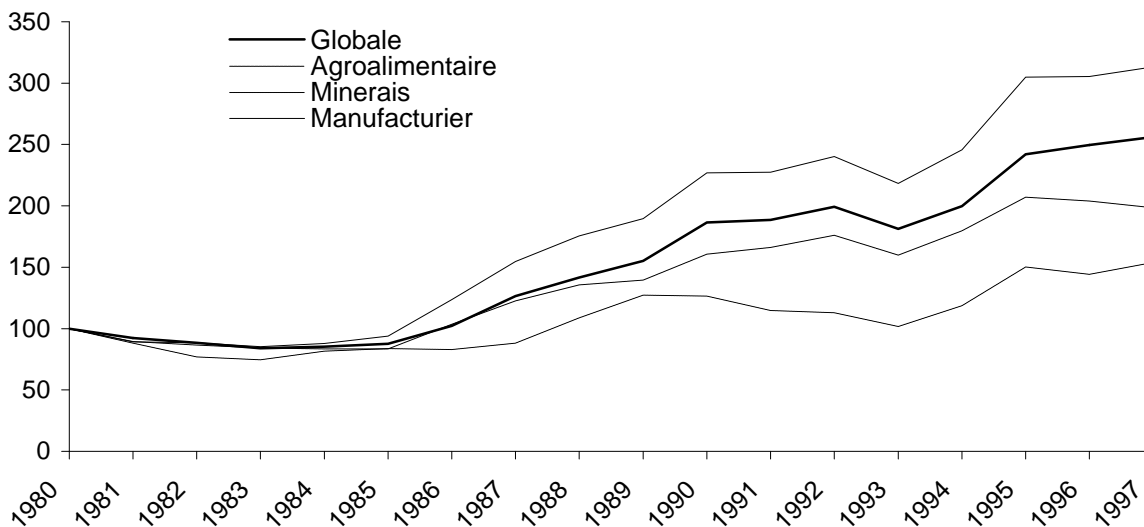


Figure 4 : Evolution de la demande étrangère adressée au Maroc globalement et par secteur.

* Secteur agroalimentaire

- La demande étrangère des produits agroalimentaires adressée au Maroc a évolué à un taux annuel moyen supérieur à celui des exportations entre 1980 et 1987 (3% contre 1,9% respectivement). Ceci justifie une perte de parts de marché du Maroc à l'étranger.
- Toutefois, à partir de 1988, cette situation s'est inversée en dépit des entraves qui limitent l'accès des produits agroalimentaires aux marchés européens. Les exportations de ce groupe de produits se sont développées à 5,3% entre 1988 et 1997, contre 4,3% en ce qui concerne la demande étrangère.

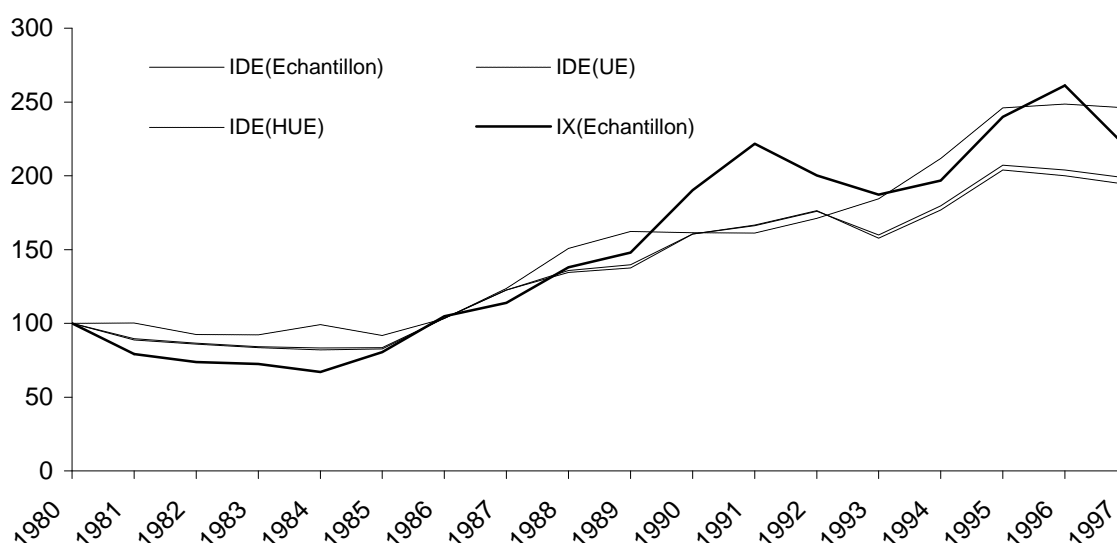


Figure 5 : Exportations et demande étrangère du secteur agroalimentaire adressée au Maroc (indice 100 en 1980)

- La demande étrangère des produits agroalimentaires semble être tirée essentiellement par celle des pays de l'Union Européenne. Toutefois, le rythme d'évolution de la demande des pays ne faisant pas partie de l'Union européenne, durant les périodes 1987-1989 et 1992-1997, était supérieur à celui des pays de l'Union européenne. Ainsi, le Maroc est appelé à prospecter de nouveaux marchés et à rechercher des complémentarités commerciales supplémentaires, notamment avec les pays de l'Europe Centrale et Orientale.

Tableau 3 : Taux de croissance moyen de la demande des produits agroalimentaires

	1980-1985	1986-1989	1990-1997	1980-1997
VMID (Echantillon)	-3,6	10,5	3,1	4,1
VMID (UE)	-3,7	9,9	2,8	4,0
VMID (HUE)	-1,7	16,3	6,2	5,4
VMIX (Echantillon)	-4,2	12,2	2,0	4,7

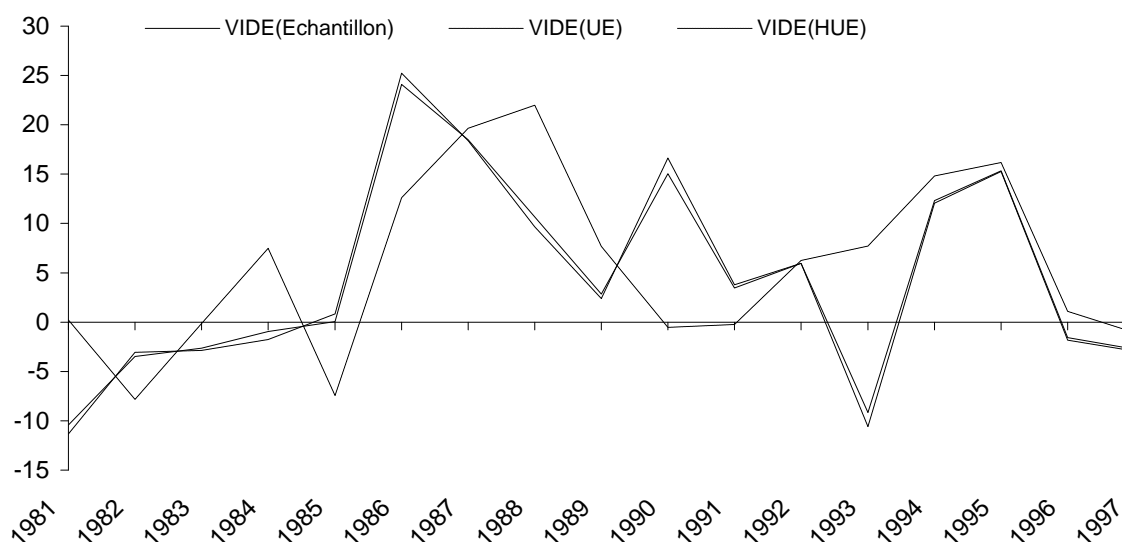


Figure 6 : Croissance de la demande étrangère des produits agroalimentaires adressée au Maroc

* Secteur minier

- Les exportations des produits miniers se sont régulièrement inscrites, depuis 1980, sur une tendance baissière. Toutefois, cette dégradation s'est interrompue à deux reprises, en 1988 et 1994. Ce recul est imputable à la faible diversification des produits, à la concentration de nos exportations sur quelques produits traditionnels. Il revêt par ailleurs un caractère volontariste en liaison avec la stratégie de valorisation des ressources minières et d'exportation des demi-produits et des produits finis. Les principaux clients du Maroc sont l'Espagne qui a accru ses acquisitions de 31% en moyenne sur la période 1992-1997, les Etats-unis (13%) et le Mexique (9%).
- A partir de 1983, la demande étrangère des produits miniers adressée au Maroc reste largement supérieur à celui de nos exportations, soit en moyenne 3% et -1,2% l'an entre 1983 et 1997.
- Comparées à un groupe de pays émergents dynamiques, les exportations minières marocaines ont accusé une baisse de 1% l'an (1989-1997) alors que celles des pays émergents ont réalisé une progression annuelle moyenne de 4,8%.
- Il est à souligner que les exportations marocaines du secteur minier ont progressé, entre 1993 et 1997, à un taux annuel moyen de 13,3%. Le niveau de ce taux, supérieur à celui de la demande étrangère (10,9% l'an), traduit un regain de parts de marché sur les marchés des pays de l'échantillon.

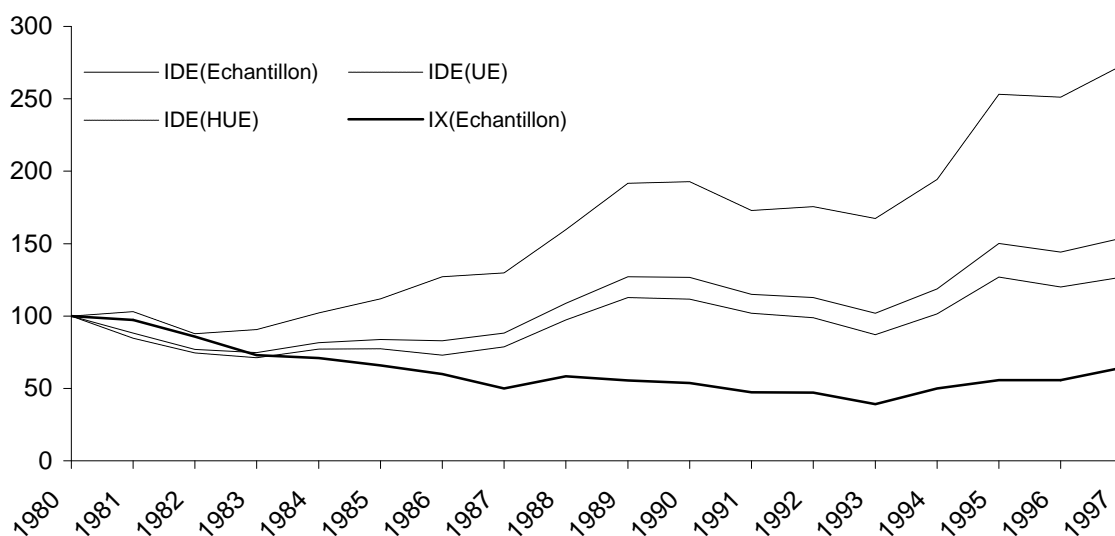


Figure 7 : Exportations et demande étrangère du secteur minier adressée au Maroc (indice 100 en 1980)

- A partir de 1980, la croissance moyenne de la demande de l'Union européenne de produits miniers a évolué moins rapidement que celle émanant des pays non-membres de l'Union européenne (voir tableau ci-dessous).

Tableau 4 : Taux de croissance moyen de la demande de produits miniers

	1980-1987	1988-1990	1990-1997	1980-1997
VMID (Echantillon)	-1,8	7,9	2,8	2,6
VMID (UE)	-3,5	7,2	1,8	1,4
VMID (Hors UE)	3,8	9,9	5,1	6,1
VMIX (Echantillon)	-9,4	-4,2	2,6	-2,6

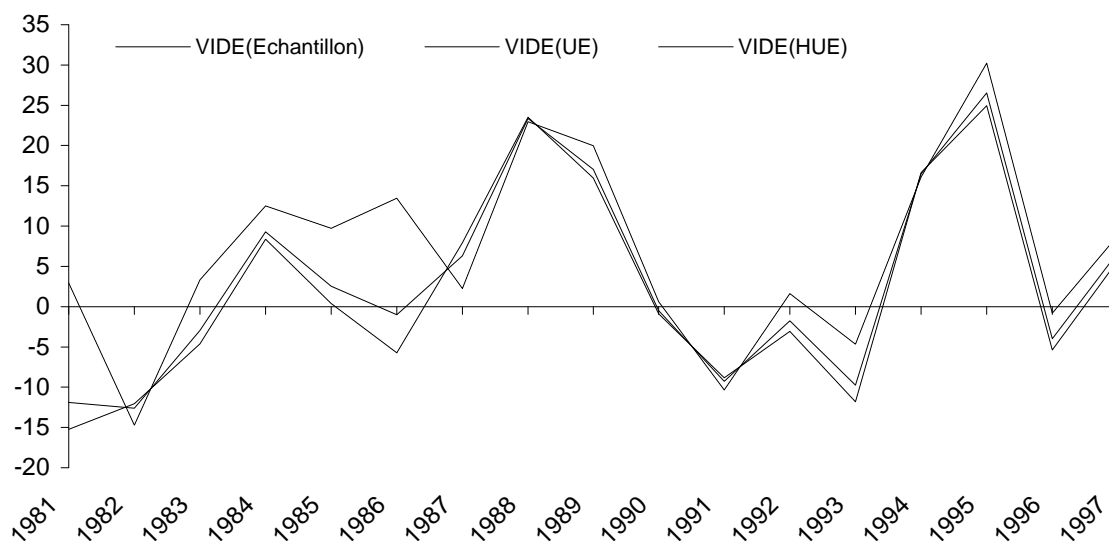


Figure 8 : Croissance de la demande étrangère de produits miniers adressée au Maroc

* Secteur manufacturier

Les exportations de produits manufacturés ont progressé à un taux annuel moyen de 16% pendant la décennie 80 et de 7,8% durant la période 1990-1997. Parallèlement, la demande étrangère a évolué à un rythme moyen de 7,4% et 4,7% respectivement sur ces deux périodes. Il en a résulté des gains de parts de marché de l'ordre de 8,6 points durant la première période, et de 3,1 points durant la seconde période. Ces performances se justifient en grande partie par le développement de la sous-traitance et par la transformation (par l'OCP) des produits phosphatés en demi-produits et en produits finis.

Pour une analyse plus détaillée, une désagrégation du secteur manufacturier en quatre groupes de produits a été effectuée : textile, chimie, mécanique-électrique-électronique et autres produits manufacturés.

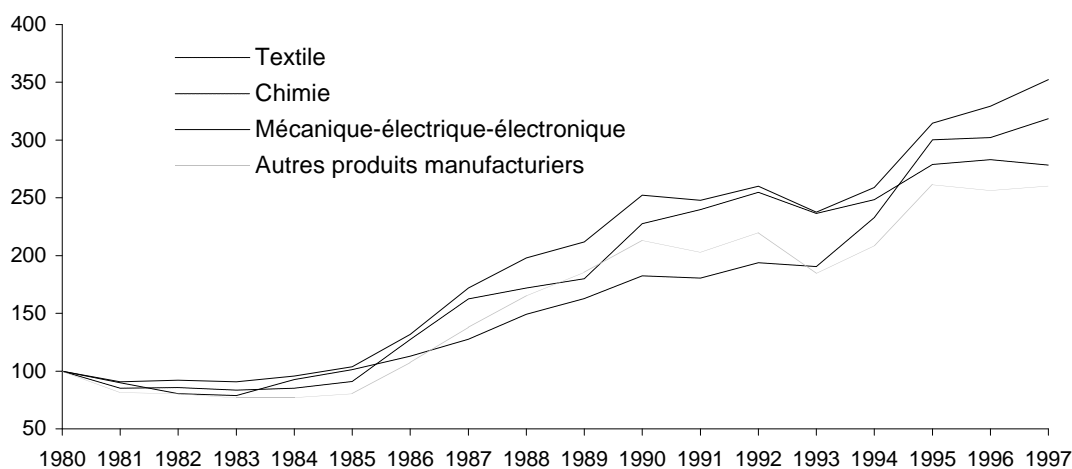


Figure 9 : Evolution de la demande étrangère du secteur manufacturier adressée au Maroc (indice 100 en 1980).

➤ Groupe textile

- Durant la période 1987-1997, les exportations marocaines du groupe textile, vers les pays de l'échantillon, ont progressé plus rapidement que la demande étrangère adressée au Maroc : en moyenne de 12,1% et 5,5% l'an respectivement. Sous-traitance et accès privilégié au marché européen sont à l'origine de ces bonnes performances, en dépit de la concurrence des PECO qui s'est fortement accrue après la réorientation massive des échanges de ces pays vers l'UE dès 1991.

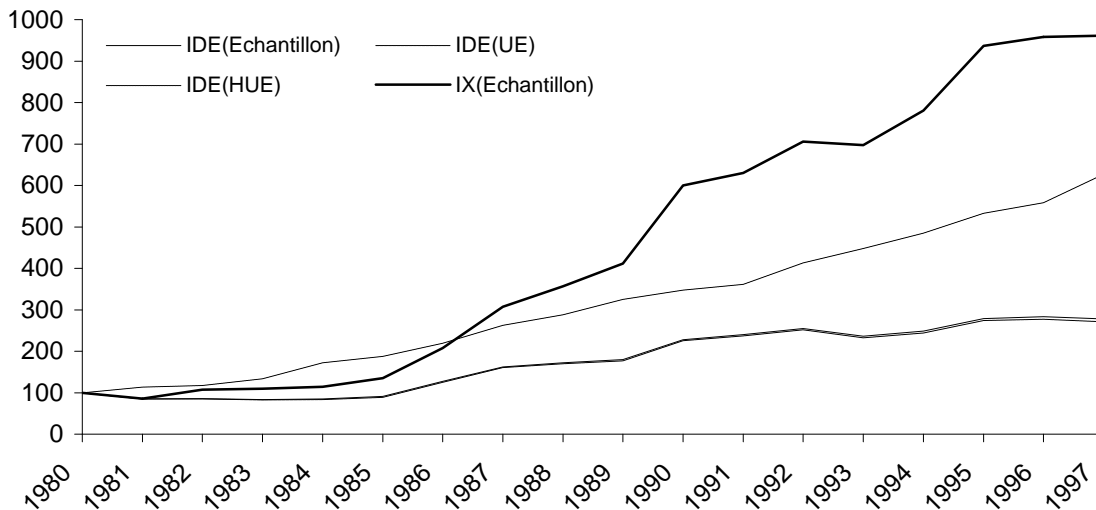


Figure 10 : *Exportations et demande étrangère du groupe textile adressée au Maroc (indice 100 en 1980).*

- La chute brutale de la progression des importations des pays de l'Union Européenne entre 1990 et 1993, a fortement déprimé la demande étrangère du secteur textile adressée au Maroc. L'ampleur de son repli a cependant été partiellement atténuée par le regain d'accélération de nos échanges avec les pays non membres de l'Union Européenne.

Tableau 5 : *Taux de croissance de la demande de produits du secteur textile*

	1980-1985	1986-1989	1990-1993	1994-1997	1980-1997
VMID (Echantillon)	-1,9	12,2	1,3	3,8	6,2
VMID (UE)	-2,3	12,2	1,0	3,6	6,0
VMID (Hors UE)	13,4	14,0	8,8	9,0	11,4
VMIX (Echantillon)	6,2	25,6	5,2	7,2	14,2

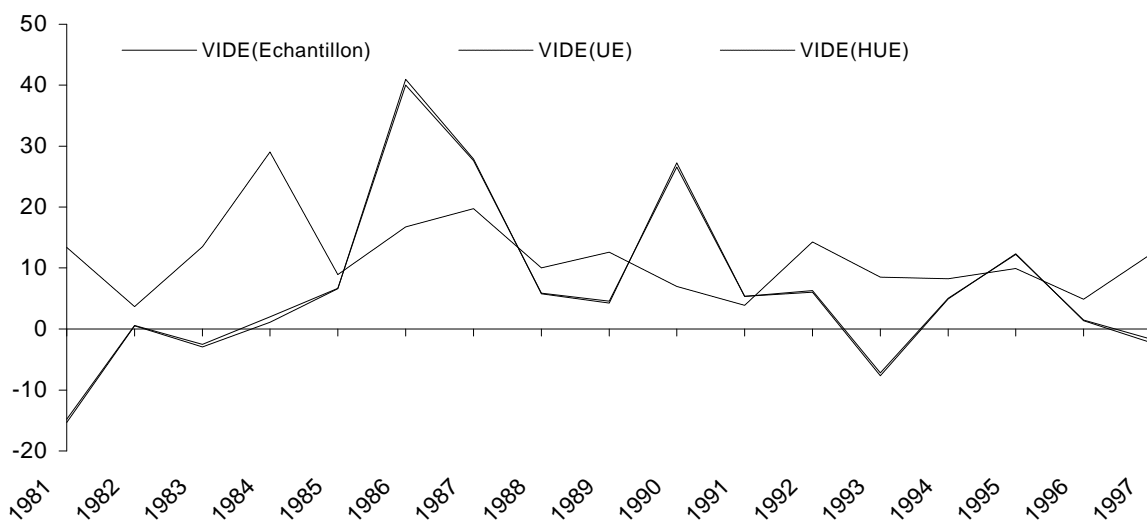


Figure 11 : *Croissance de la demande des produits textiles adressée au Maroc*

- En tout état de cause, les exportations textiles du Maroc ont connu une expansion bien plus importante que celles des pays émergents dynamiques durant la période 1986-1997. Les effets des dévaluations des monnaies asiatiques en 1997 n'ont pas été clairement ressentis au niveau des exportations jusqu'à fin 1998. Cependant, le risque de perte de compétitivité des produits marocains, notamment sur le marché européen, n'est pas fortuit et le développement d'une stratégie commerciale susceptible d'y sauvegarder nos parts de marché serait salutaire.

➤ Groupe chimique

- La demande étrangère des produits chimiques adressée au Maroc par les pays de l'échantillon a évolué, sur la période 1980-1997, de la même manière que celles émanant des pays de l'Union européenne et des autres pays.
- Durant la décennie 80, le taux d'accroissement annuel moyen des exportations marocaines de produits de la chimie s'est établi à 19,5%, alors que celui de la demande étrangère adressée au Maroc n'a atteint que 5,6%. Ceci traduit un gain de parts de marché du secteur chimique du Maroc.
- Sur la période 1990-1997, une chute des parts de marché a été observée. En effet, la demande étrangère a évolué à un taux moyen de 8,3% et les exportations de produits de la chimie d'à peine 6,6%.

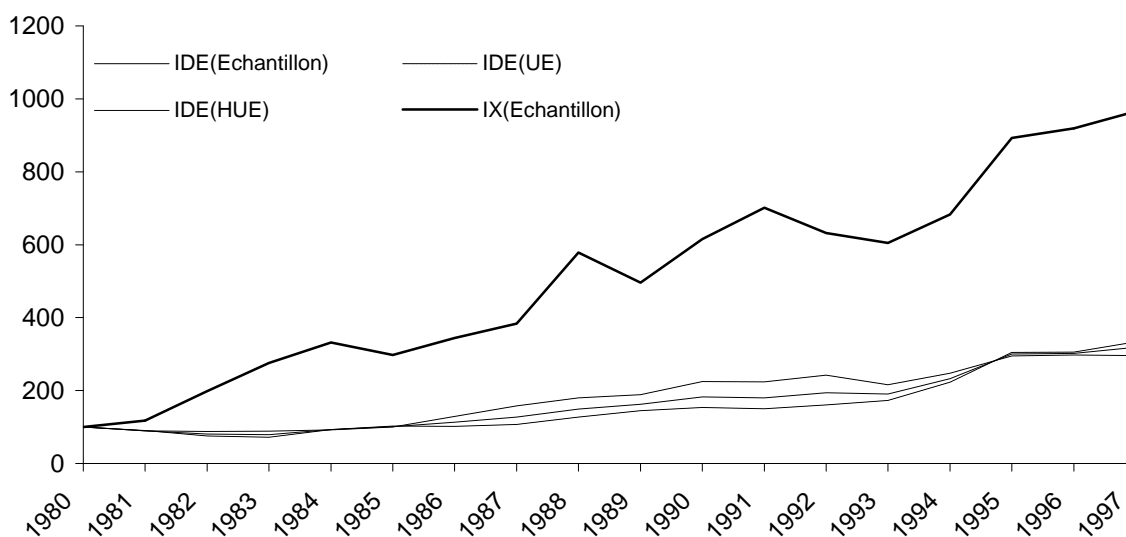


Figure 12 : Exportations et la demande étrangère du groupe chimique adressée au Maroc (indice 100 en 1980).

Tableau 6 : Taux de croissance de la demande de produits chimiques

	1980-1987	1988-1992	1993-1997	1980-1997
VMID (Echantillon)	3,5	6,8	13,7	7,0
VMID (UE)	6,7	7,7	8,2	6,6
VMID (Hors UE)	0,9	5,9	17,8	7,3
VMIX (Echantillon)	21,2	2,2	12,4	14,3

- Jusqu'en 1990, les performances à l'export des produits chimiques en provenance du Maroc ont été plus soutenues que celles des pays émergents. La décennie en cours est en revanche marquée par l'essoufflement des exportations de l'OCP. A cet égard, il est remarquable d'observer que les exportations des produits chimiques du Maroc et des pays émergents ne sont pas similaires, celles provenant du Maroc étant dominées par l'activité chimique de l'OCP.
- Durant la période 1990-1997, l'évolution de la demande étrangère du secteur chimique adressée au Maroc a davantage été tirée par la demande de produits pharmaceutiques. Celle-ci a enregistré un taux d'accroissement moyen de 14% l'an contre seulement 3% en ce qui concerne la demande d'engrais.

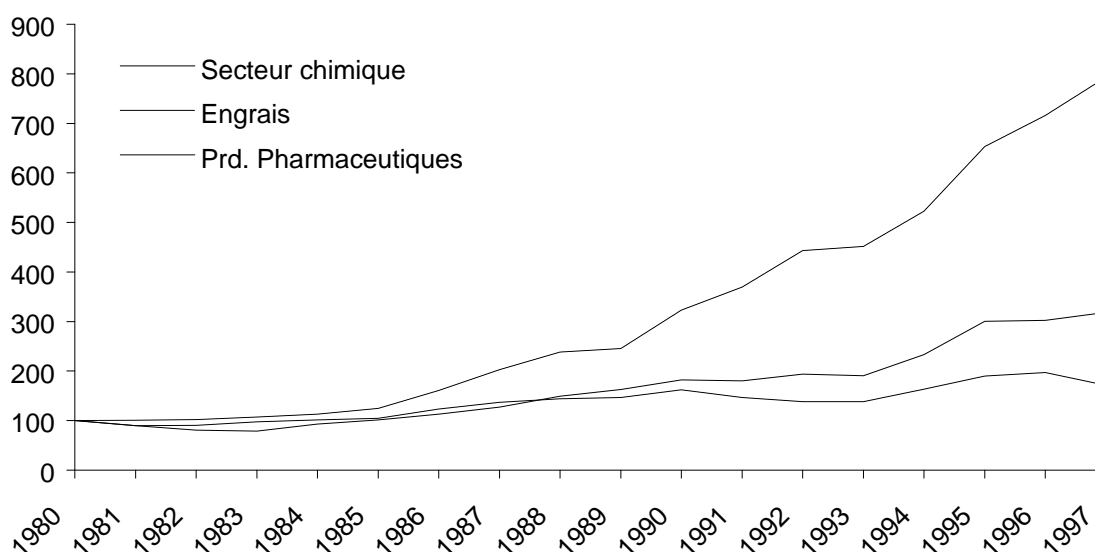


Figure 13 : Evolution de la demande étrangère du secteur de la chimie adressée au Maroc (indice 100 en 1980).

Tableau 7 : Taux de croissance de la demande de produits pharmaceutiques et d'engrais.

	1980-1989		1990-1997		1980-1997	
	Engrais	P. pharma.	Engrais	P. pharma.	Engrais	P. pharma.
Echantillon	4,3	10,5	0,8	13,7	3,2	13,0
UE	4,4	11,9	0,8	12,3	3,2	13,3
HUE	-11,6	8,3	5,1	16,2	-1,4	12,4

- Depuis 1990, la demande de la France, mais aussi des Etats-Unis et de la Tunisie ont contribué à la croissance de la demande étrangère totale adressée au Maroc en produits pharmaceutiques. Toutefois, malgré la demande d'exportations émanant des Etats-Unis, son poids dans les exportations marocaines a été nul.

➤ Groupe mécanique-électrique-électronique :

- Ce groupe de produits reste encore relativement peu développé au Maroc, représentant, sur la période 1992-1997, moins de 22% des exportations de produits manufacturés. L'Union européenne est le principal partenaire du Maroc avec près de 87,4% des exportations de ce groupe de produits. La France représente à elle seule plus de 70,6%. Elle est suivie de l'Italie (4,0%), de l'Espagne (3,6 %) et de Royaume-Unis (2,8%).
- Les évolutions des exportations marocaines de produits mécaniques-électriques-électroniques et de la demande étrangère adressée au Maroc se sont caractérisées, sur la période 1980-1987, par des tendances similaires : en moyenne de 7,9% et 8,0% l'an respectivement. En revanche, une expansion des exportations de ces produits a été constatée, entre 1988 et 1997, à un taux moyen supérieur à celui de la demande étrangère : 20,5% contre 6,6%.

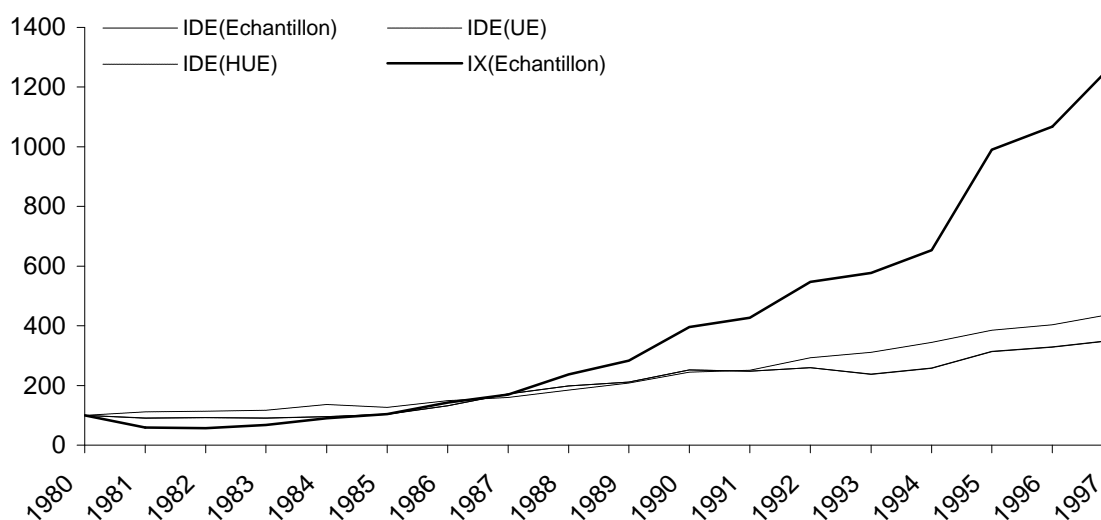


Figure 14 : Exportations et demande étrangère des produits mécaniques-électriques-électroniques adressée au Maroc (indice 100 en 1980).

- Après avoir fléchi de 2% entre 1990 et 1993, en raison de la chute des importations des pays de l'Union Européenne, la demande étrangère des produits mécaniques-électriques-électroniques adressée au Maroc s'est accrue de 10,8% sur la période 1994-1997.

Tableau 8 : Croissance de la demande de produits mécaniques-électriques-électroniques.

	1980-1989	1990-1993	1994-1997	1980-1997
VMID (Echantillon)	8,7	-2,0	10,8	7,7
VMID (UE)	8,7	-2,1	10,9	7,7
VMID (Hors UE)	8,5	8,3	8,5	9,1
VMIX (Echantillon)	12,3	13,4	24,9	16,2

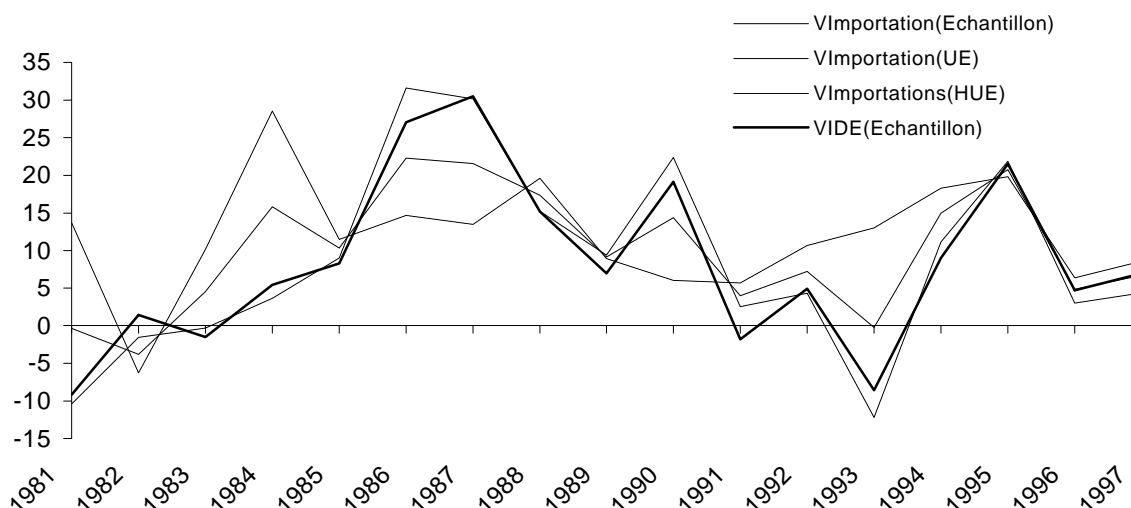


Figure 15 : Croissance des importations par zone et de la demande étrangère des produits mécanique-électrique-électronique adressée au Maroc.

- Au niveau de ce secteur, le Maroc souffre d'une mauvaise orientation de ses exportations. En effet, sur la période 1990-1997, la demande étrangère adressée au Maroc est nettement inférieure à celle de la demande mondiale (4,9% par an en moyenne contre 8,1%). De plus, les exportations de ces produits en provenance des pays émergents les plus dynamiques ont été plus soutenues que celles du Maroc durant la période 1990-1997 : 12,3% par an en moyenne contre 17,5%.
- Le renforcement du développement de ce secteur est aujourd'hui conditionné par le développement technologique accéléré, la globalisation des économies et la mondialisation des marchés. Le Maroc, bien que l'effort de Recherche-Développement y soit faible –à peine 0,3% du PIB contre plus de 2% en moyenne dans les pays émergents- présente cependant des atouts non négligeables en matière de R&D et d'innovation, en termes de ressources humaines et d'unités de recherche. L'accélération de la croissance de ces activités au Maroc sera déterminant dans le comportement des exportations du Maroc en perspective de la création de la zone de libre-échange avec l'Union Européenne.
- A moyen terme, la croissance européenne, à l'instar de celle des Etats-Unis quelques années plus tôt, sera tirée par la consommation de biens et services liés aux nouvelles technologies. Ils afficheraient des rythmes de croissances plus élevés que les autres types de consommation. Cette modification de la structure de la consommation serait en outre renforcée par la déformation des prix relatifs avec la poursuite de la déréglementation et de l'ouverture des marchés. En effet, ce processus, qui combine libéralisation, progrès technologique et intensification de la concurrence, devrait libérer des marges de baisses des prix.

➤ Groupe autres produits manufacturés :

- La part des autres produits manufacturés dans le total des exportations des biens manufacturés du Maroc demeure marginale et ne dépasse pas 4,7% l'an en moyenne sur la période 1990-1997. Près de moitié est composée de bois et papiers.
- Les exportations de ce groupe de produits ont progressé au même rythme que celui de la demande étrangère durant la décennie 80 (7,7% et 7,1% respectivement). Toutefois, entre 1990-1997, ces exportations ont évolué à un taux annuel moyen de 1,4% contre 2,9% pour la demande étrangère adressée au Maroc, traduisant ainsi une perte de parts de marché.
- Sur la période 1990-1997, la demande étrangère de ces produits adressée au Maroc a accusé une baisse importante par rapport à la demande mondiale (2,9% et 5,5% l'an respectivement).

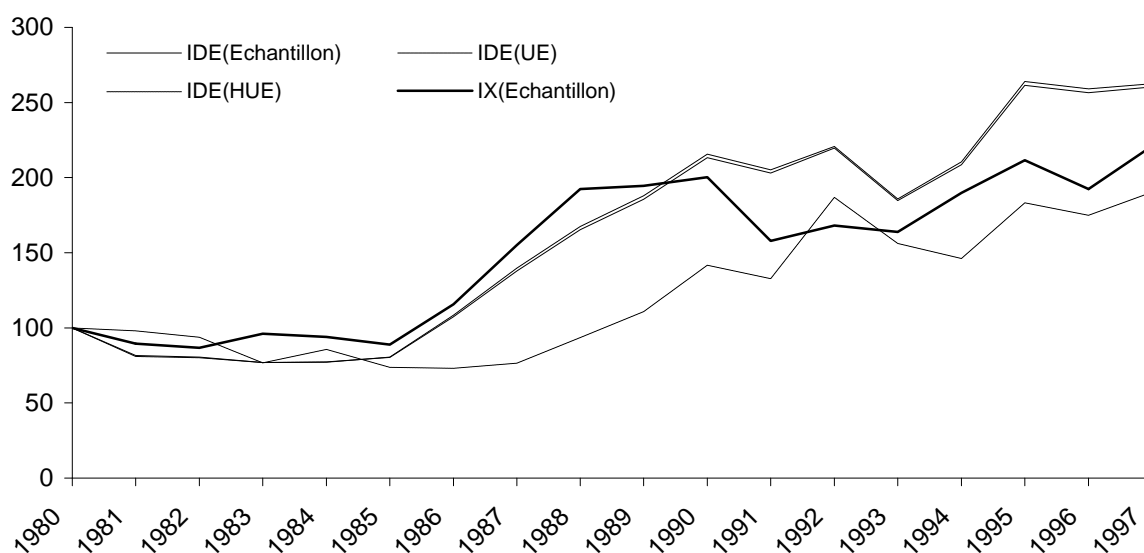


Figure 16 : *Exportations et demande étrangère des autres produits manufacturés adressée au Maroc (indice 100 en 1980).*

Tableau 9 : *Croissance de la demande des autres produits manufacturés*

	1980-1987	1988-1990	1991-1993	1994-1997	1980-1997
VMID (Echantillon)	4,7	13,6	-4,6	7,7	5,8
VMID (UE)	4,9	13,4	-4,9	7,7	5,8
VMID (Hors UE)	-3,9	23,1	8,5	9,2	3,9
VMIX (Echantillon)	6,5	2,0	1,8	5,2	4,8

- Les exportations de ces produits d'un échantillon de pays émergents dynamiques ont connu, sur la période 1990-1997, une expansion bien plus importante que celles du Maroc : 9,7% par an en moyenne contre 1,5% seulement pour le Maroc.

Enjeux et perspectives

Les développements qui précèdent révèlent jusqu'en 1997, date jusqu'à laquelle les données fournies par la banque CHELEM sont disponibles, que :

- Les entreprises marocaines ont renforcé leur présence sur les marchés, aussi bien mondial qu'europpéen, dans les secteurs d'exportations traditionnels tels que l'agroalimentaire, le textile et le cuir.
- Cependant, elles ont été moins performantes que celles des économies émergentes.

Mais la présente note permet aussi d'apprécier l'impact sur le dynamisme des exportations, de l'orientation géographique du commerce extérieur marocain d'une part, et de la composition de sa base exportatrice, d'autre part.

En outre, par le biais des perspectives que dégage l'environnement international du Maroc, l'évolution future de la demande étrangère adressée au Maroc est en mesure d'être appréhendée.

Croissance de la demande étrangère adressée au Maroc

Parallèlement à la consolidation dans les secteurs traditionnels, le développement des potentialités nationales dans les secteurs à forte croissance de la demande mondiale, notamment ceux liés aux nouvelles technologies, devient une nécessité. Une attention particulière devra ainsi être accordée au suivi de la demande mondiale sectorielle afin d'optimiser les exportations marocaines dans les produits les plus dynamiques de la demande mondiale.

Les potentialités du Maroc gagneraient à être dynamisées par le renforcement de l'avantage que constitue pour le Maroc la proximité avec l'Union européenne, à travers :

- Le développement du système de production flexible (principe du juste-à-temps) ;

La promotion de l'investissement étranger dans une optique de délocalisation pure, compte tenu du processus de désindustrialisation qu'enregistrent les pays occidentaux en conséquence de la profitabilité supérieure des activités de services, de la perte de leur compétitivité territoriale dans les secteurs à basse valeur ajoutée et des conséquences de la flexibilité accrue du marché européen sur la compétitivité des petites et moyennes

Des efforts très importants méritent d'être déployés par notre pays en vue de tirer profit de ce processus de délocalisation industrielle, d'autant que celui-ci risque d'être affecté par :

- la concurrence des entreprises asiatiques⁵ ;
- le transfert du capital productif de l'Europe et des Etats-Unis vers l'Asie⁶, d'autant plus que de nombreux groupes asiatiques se sont lancés dans des restructurations massives.

Il est en effet susceptible, du fait de l'augmentation de la qualification et du stock de capital dans les pays d'Asie, d'engendrer un schéma de spécialisation internationale polarisant davantage le système industriel marocain sur des productions à basse valeur ajoutée.

Ce type de spécialisation ne favoriserait alors pas une réelle percée sur l'échelle des avantages compétitifs par une remontée de filières et par le démarrage d'activités nouvelles dans des secteurs à forte demande mondiale et comportant des transferts de technologie.

Amélioration de la capacité d'offre nationale

Celle-ci passe notamment par le renforcement de la taille critique des entreprises marocaines d'autant que le phénomène de globalisation contraint l'ensemble des entreprises à consolider leurs acquis concurrentiels au travers d'alliances stratégiques ou de rachats. Ce renforcement de la taille des entreprises vise à :

- Améliorer la position commerciale des entreprises marocaines sur des marchés régionaux toujours plus vastes. En l'occurrence, une plus grande ouverture des industriels marocains à des partenariats commerciaux ou productifs avec des entreprises étrangères permettrait de développer des niches sur les marchés extérieurs ;
- A favoriser l'accès de ces entreprises à des capitaux moins onéreux. A cet égard, le recours aux marchés internationaux des capitaux serait de nature à réduire le coût de financement des entreprises nationales⁷.

L'amélioration des conditions de financement des entreprises nationales aurait également des effets salutaires sur leur capacité d'offre. L'écart encore important existant entre le Maroc et des pays partenaires ou concurrents en matière de taux d'intérêt réel peut affecter leur capacité exportatrice. En outre, cet écart n'est plus justifié car l'inflation a été fortement réduite et la liquidité bancaire est satisfaisante (les actifs liquides des banques commerciales marocaines s'élèvent à plus de 41% du total de leur bilan). La détente des conditions monétaires, dans un contexte non administré, peut alors se faire par le développement de l'offre de monnaie privilégiant la consolidation des réserves de change et le renforcement des crédits à l'économie. Elle devrait bénéficier d'un certain nombre de mesures d'accompagnement, parmi lesquelles :

⁵ Celles-ci vont continuer à écouler à bas prix leurs stocks sur les marchés des pays industrialisés et, progressivement, bénéficier d'une politique économique plus accommodante et d'un secteur financier enfin assaini.

⁶ Suite à la crise financière traversée par les pays d'Asie en 1997 et 1998, l'importance des capacités de production excédentaires que la dévaluation des monnaies asiatiques devrait permettre d'utiliser au détriment de l'industrie européenne et américaine, contribue déjà à favoriser ces transferts.

Ces évolutions, si elles se confirmaient, devraient se traduire par un mouvement de délocalisation qui va affecter, non les produits les moins sophistiqués, mais les produits de milieu de gamme (acier automobile, électroniques grand public, ...).

⁷ Le mouvement de détente des rendements obligataires européens, que conforteraient à la fois la crédibilité de la zone euro à garantir la stabilité des prix, la poursuite de l'ajustement budgétaire, la stabilité renforcée de l'euro et le processus de réallocation des portefeuilles en faveur de l'euro, devraient inciter les investisseurs européens à s'intéresser à des émissions à rendements plus élevés, en particulier celles des pays émergents.

- le développement des marchés de capitaux pour favoriser la concurrence entre crédits bancaires et financements de marché,
- l'accroissement de la concurrence entre banques,
- l'amélioration des mécanismes de transmission de la politique monétaire.

Le développement des autres facteurs de compétitivité hors-prix (qualité, R&D) devrait permettre à moyen terme, la création d'avantages comparatifs au niveau micro-économique grâce à une plus grande insertion aux réseaux scientifiques étrangers et à l'ouverture des industriels marocains à des partenariats multiformes (commerciale, productive, technologique) avec les entreprises étrangères. Des niches sur les marchés extérieurs pourraient alors être développées.

De plus, par les stratégies d'innovation de processus et de différenciation de produits, les entreprises marocaines pourraient créer les conditions de vente à des prix plus élevés, se protéger de la concurrence de pays ayant un profil de spécialisation similaire et améliorer leur positionnement sur les marchés internationaux en tirant profit de l'abaissement croissant des barrières commerciales. Le développement considérable des moyens de communications, et en particulier le commerce électronique offre en outre des opportunités insoupçonnées il y a à peine quelques années en terme d'ouverture de marché.

Enfin, l'amélioration de la compétitivité nationale demeure possible si l'on opte pour une gestion plus dynamique du taux de change. Les fluctuations de change sont en effet, dans un contexte de forte volatilité des parités, un moyen de répondre aux besoins de régulation conjoncturelle et une réponse adaptée à un changement brutal des conditions de l'offre.

Elle serait d'ailleurs opportune dans un contexte où les autorités monétaires de pays émergents concurrents du Maroc n'hésitent pas à intervenir pour éviter une hausse importante de leurs monnaies.

Consolidation des exportations marocaines vers l'Union européenne

Dans un contexte international très fluctuant, la forte contribution des pays de l'Union européenne à l'évolution de la demande étrangère adressée au Maroc ne constitue pas un élément de vulnérabilité. En fait, la demande européenne pourrait être davantage consolidée en raison :

- de l'entrée en vigueur de l'accord d'association avec l'Union Européenne. Cet accord devrait être l'amorce d'un changement en profondeur : l'accroissement de la concurrence pourrait en effet jouer favorablement sur la croissance, en renforçant la compétitivité des produits marocains ;
- de l'effet tampon exercé sur la demande étrangère adressée au Maroc par la prédominance, dans les pays européens, des échanges intra-sectoriel et intra-zone⁸. La bonne tenue de la demande intérieure européenne a en effet permis d'épargner les exportations marocaines du ralentissement de l'économie mondiale dont les premiers signes sont apparus au cours du second semestre 1998 ;
- De la diffusion des nouvelles technologies, facteur supplémentaire de soutien à la croissance ;

⁸ En 1998, alors que le commerce mondial ralentissait de plus de 5 points, les importations des six plus gros pays de la zone euro ne fléchissaient que d'à peine plus d'un point.

- Du caractère durable des phases d'expansion, grâce à l'absence d'inflation⁹ ;
- De l'orientation favorable du policy-mix. L'absence de tensions inflationnistes devrait soutenir la détente des conditions monétaires tandis que la croissance, alliée à la réduction des dépenses publiques structurelles, doit permettre d'améliorer les marges de manœuvres en matière de finances publiques et de faire face à d'éventuelles difficultés conjoncturelles ;
- De l'importance des excédents courants dégagés par les économies européennes qui, en raison d'une politique macro-économique (monétaire et budgétaire) restrictive, ont davantage fait l'objet de placements financiers que d'investissements. La substitution de ces flux financiers par des investissements domestiques ou à l'étranger serait alors susceptible de procurer une demande additionnelle au Maroc¹⁰.

La consolidation de la demande européenne serait également favorisée par le recul du chômage, stimulé par l'enrichissement de la croissance en emplois (à un taux donné, l'économie crée plus de postes qu'auparavant) grâce à l'amélioration de la profitabilité des activités tertiaires à l'abri de la concurrence internationale. En conséquence de la progression des revenus d'activité et de l'absence de tension sur les prix, la confiance des ménages se maintiendrait à un niveau élevé et se matérialiserait par une demande soutenue de biens de consommation.

Au total, les perspectives européennes de croissance et d'emploi pourraient favoriser l'accélération de la demande d'importations adressée au Maroc. De ce fait, la consolidation de nos positions commerciales dans les pays de l'Union européenne s'avère nécessaire, au moment où celle-ci est en train d'enregistrer un changement radical des conditions de sa croissance. Les chocs pétroliers ont en effet été inversés. Les contraintes monétaires résultant du régime de changes fixes ont disparu. Les évolutions salariales sont désormais conformes au rythme de la productivité du travail¹¹ et le progrès technique laisse espérer un rythme plus élevé de la croissance de la productivité tendancielle du travail. Enfin, les marchés du travail progressent vers une plus grande flexibilité.

Nécessité de diversifier les destinations d'exportations :

D'abord, la diversification commerciale des exportations marocaines s'impose même dans la zone euro. Elle est rendue nécessaire car :

- la création d'une zone monétaire favorise les mouvements de redéploiement des activités industrielles au sein de la zone euro : En effet, la monnaie unique, en mettant fin à l'instrument de politique de change, ne permet plus de donner un avantage compétitif à un pays ou restaurer une compétitivité sectorielle dégradée.

⁹ Les économies des grands pays de l'OCDE présentaient traditionnellement les caractéristiques suivantes : les expansions cycliques entraînaient à terme une poussée inflationniste : celle-ci était stabilisante car elle freinait la demande. De nos jours, les prix d'actifs se sont substitués à l'inflation comme révélateurs des déséquilibres. Un excès de demande par rapport à l'offre aboutit à une hausse des cours boursiers, d'où une nouvelle stimulation de la demande par effet de richesse. Celle-ci est durable grâce à l'absence d'inflation.

¹⁰ En effet, la substitution des flux financiers par des investissements domestiques aurait l'avantage d'accroître le niveau de la croissance potentielle dans la zone euro tandis que leur remplacement par des investissements directs contribuerait successivement à réduire l'excès de demande pour l'euro, limiter l'appréciation de la monnaie européenne, améliorer la compétitivité des exportateurs européens et stimuler la production industrielle.

¹¹ Parce que l'équilibre économique implique que les salaires évoluent au rythme de la productivité du travail, les évolutions salariales auraient dû s'infléchir comme aux Etats-Unis. Or, dès les années 80, taux d'intérêt élevés et coûts salariaux élevés conjuguèrent leurs effets pour ralentir à la fois l'accumulation du capital et la croissance de l'emploi.

Dès lors, en raison du renforcement de la spécialisation sectorielle des Etats membres, le nombre de chocs économiques risque de s'accroître et de soumettre la demande étrangère adressée au Maroc à des mouvements erratiques ;

- en l'absence de solutions budgétaires sous la forme de transferts publics égalisant les cycles entre les régions de la zone monétaire, la politique monétaire commune accroîtrait les écarts de performance de croissance en stimulant les pays en forte expansion et en freinant ceux en faible croissance.

La diversification commerciale du Maroc devra viser les pays européens à forte croissance. Elle est par ailleurs à rechercher en dehors de l'Union européenne ou à destination de pays liés à l'Europe par des accords de libre-échange. Cela permettrait d'intégrer davantage le Maroc à l'économie mondiale tout en développant des complémentarités avec les PECO et en dynamisant la coopération commerciale avec les pays du Maghreb, du monde arabe et de la Méditerranée.

L'intensification des échanges de produits agricoles avec les PECO, que devraient renforcer à long terme le redressement de l'activité dans ces pays et le processus d'élargissement de l'Union européenne, pourraient atténuer les impacts sur le Maroc des restrictions des produits agricoles à l'entrée de l'Union européenne. De plus, les efforts de stabilisation structurels (ayant pour but la convergence avec les économies de l'UE) y rendraient la croissance durable, pérenne et moins sensible aux conditions extérieures¹².

Enfin, l'évaluation de la contribution des différents pays à la demande étrangère adressée au Maroc montre qu'à long terme, les exportateurs marocains tireraient progressivement profit de la déconnexion de l'économie du Royaume-Uni au cycle américain pour un calage sur le cycle de l'UEM. De plus, avec l'éloignement de la crise des pays émergents, ils bénéficieraient de la meilleure synchronisation des évolutions cycliques des pays industrialisés.

¹² La détérioration de la situation dans les PECO et surtout en Russie s'est en effet traduite en 1998 par la contraction des débouchés agricoles et des ventes de phosphates.

Annexe

Les produits figurant dans le groupe du secteur minier sont les minéraux ferreux, les minéraux non ferreux et les minéraux bruts (pierres à bâtir brutes, argile, sable, sel, phosphate, nitrate, spath fluor, soufre, potasse, soude, borat...).

Le secteur agroalimentaire comprend les céréales, les autres produits agricoles, les viandes et les poissons, le sucre, les produits de la confiserie, les aliments pour animaux, les boissons et les tabacs manufacturés.

Le secteur manufacturier a été décomposé en quatre groupes :

- Celui du textile qui se compose des fils et tissus, des vêtements de confection, des vêtements de bonneterie, des tapis et des cuirs ;
- Celui de la chimie qui regroupe la chimie minérale de base, les engrais, la chimie organique de base, les peintures, les produits chimiques intermédiaires, les produits de toilette, les plastiques, les produits pharmaceutiques, les articles en matières plastiques et les articles en caoutchouc ;
- Celui des produits mécaniques (ouvrage métallique, quincaillerie, matériel agricole, machines de spécialisées, armement, navires, produits de la construction aéronautique et spatiale, éléments de véhicules automobiles, véhicules utilitaires ...), électroniques (appareils, horlogerie, appareils d'optique, composants électroniques actifs, matériel de télécommunication, matériel informatique...) et électriques (appareils électroménagers, gros matériel électrique, fournitures électriques) ;
- Celui des autres produits manufacturés auquel appartiennent les matériaux de construction (ciment, céramique, verre), la sidérurgie métallurgie (fer, acier, métallurgie non-ferreuse..) ainsi que les bois et les papiers (ouvrage en bois, meubles, papiers, imprimés et publications, articles manufacturés n.d.a).